

PROJET DE RÉSOLUTION XXV-1 **Préparation du plan de mise en œuvre opérationnel du PHI-IX**

Le Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO

- Notant** la résolution XXIV-2 du GIG du PHI sur la préparation du PHI-IX,
- Considérant** les documents IHP/IC-XXV/Ref. 1, IHP/IC-XXV/Ref. 1bis, qui présentent, sous forme matricielle et narrative, le Plan de mise en œuvre opérationnel (PMO) du PHI-IX,
- Considérant également** IHP/IC-XXV/Inf. 4, qui présente le plan financier du PHI-IX pour l'exercice biennal 2022-2023,
- Félicite** les membres du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) et les membres des Groupes thématiques pour leur précieuse contribution à l'élaboration du projet de Plan de mise en œuvre opérationnel PHI-IX ;
- Exprime** sa gratitude au Secrétariat du PHI pour avoir soutenu et coordonné les efforts du GTCNL et des équipes des Groupes thématiques dans la préparation du Plan opérationnel de mise en œuvre du PHI-IX ;
- Rappelle** que le PMO et le plan financier du PHI-IX sont des documents vivants qui nécessiteront des mises à jour périodiques ;
- Décide** de prendre note des projets de documents IHP/IC-XXV/Ref.1, IHP/IC-XXV/Ref.1bis et IHP/IC-XXV/Inf. 4 en tant que PMO et plan financier du PHI IX ;
- Invite** le Secrétariat du PHI à organiser un dialogue périodique sur le financement structuré du PHI IX, qui réunira les donateurs, parties prenantes et partenaires actuels et futurs, y compris les États membres, les agences de développement, les acteurs publics et privés, afin de soutenir la mise en œuvre du plan stratégique du PHI-IX ;
- Invite en outre** le Secrétariat du PHI à mettre à jour, tous les deux ans, le plan financier et le PMO et à les soumettre à la session ordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI ;
- Encourage** tous les membres de la famille UNESCO de l'eau à soutenir la mise en œuvre du PMO en apportant un soutien technique et/ou financier.